

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12/01/2023

Approuvé en conseil Municipal du 16 février 2023

Votants :14 Votes pour : 13 vote contre :0 abstention :1

Le conseil débute à 18h04

MEMBRES

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 10

VOTANTS : 14

PRESENTS : LARGUIER Jean-Pierre, BONFILS Christian, GILGENMAN Benoit, LAFFONT Sylvie, RAYNAUD Jean-Claude, ALBERCA-BUSATO Cheli, MASSON REGNAULT Florence, FROGER Jean-Claude, GAZZANO Olivia, POMARES-GOMEZ Caroline

ABSENT(S) EXCUSE(S) : MEFFRE Mireille pouvoir à LAFFONT Sylvie, BOSONE Christine pouvoir à ALBERCA-BUSATO Cheli, ISNARD Michel pouvoir à BONFILS Christian, EL MAHSANI Nadia pouvoir à FROGER Jean-Claude, IBANEY Patrick pas de pouvoir

Date de la convocation : 06/01/2023

Secrétaire de séance : MASSON REGNAULT Florence

VOTES

PV du 15/12/2022

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 15/12/2022

Contre : 0

Abstention : 1

Délibération N°12012023A

Le conseil municipal vote le retrait de la délibération N°20102022A du 20/10/2022 concernant la création d'une régie « location salles »

Contre : 0

Abstention : 0

2° Délibération N°12012023B

Le conseil municipal vote pour la création d'une régie « générale » qui gèrera divers services.

Contre : 0

Abstention : 0

3° Délibération N°12012023C

Le conseil municipal vote pour la révision du tarif de la PAC (Participation Assainissement Collectif). Prix du m² de surface planchée à 10 euros pour les constructions nouvelles et un forfait assainissement à 500 euros pour les constructions existantes soumises à l'obligation de raccordement et qui souhaitent diviser ou réhabiliter leur bâtiment.

Contre : 0

Abstention : 0

4° Délibération N°12012023D

Le conseil municipal vote pour l'annulation et le remplacement de la délibération N°015092022 dans laquelle ne figurait pas le montant de l'étude clairement annoncé de 10400 euros.

Contre : 0

Abstention : 0

PERSONNEL

-Service financier : La DGS est en arrêt maladie jusqu'au 31 janvier 2023

-Accueil : La fin du contrat de l'agent d'accueil en renfort étant arrivé à son terme, une réflexion sur son remplacement est en cours.

-Agent service technique : Recrutement est fait d'un agent, à mi-temps.

-**Agent technique aux écoles** : Vue la prolongation de l'accident de travail d'un agent jusqu'à fin janvier 2023 la contractuelle remplaçante est renouvelée.

POINTS IMPORTANTS

-**Visites aux aînés** : Les retours sont tous très bons dans la distribution et la qualité des colis.

- « **Le Regard** » : Distribution faite dans tout le village

-**Vœux 2023** : Beaucoup de monde, belle soirée et surtout bons retours !

-**Service Carte National Identité-Passeport** : Le service est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2023, à la date du 12 janvier 2023, il a été enregistré 48 demandes de titres.

La mairie envisage l'achat d'un logiciel de prises de rendez-vous en ligne devant l'afflux des appels.

AFFAIRES EN COURS

-**Marché hebdomadaire** : Une demande d'emplacement au marché a été faite par une pâtisserie.

Le conseil est favorable au remplacement de l'ancien qui ne vient plus.

-**Ecoles** : Monsieur le Maire nous informe qu'il a eu rendez-vous la veille avec le sous-préfet M. ROUDIL pour évoquer les projets de la commune.

Ils se sont entretenus sur les pistes de financement du dossier géothermie en remplacement de la chaudière.

Le Vaucluse est doté d'une enveloppe « fond vert » de 140 millions d'euros et les dossiers sont à présenter au plus vite.

Les services de la mairie et la société Geosynergie qui va s'occuper de la géothermie aux écoles travaillent pour l'obtention d'un complément de subvention.

-**Panneau électronique** : La mairie envisage le changement du panneau électronique actuellement en place à la bibliothèque et en panne. Un nouvel emplacement est à l'étude et le panneau envisagé ferait 1.60m x 1m. Les prix varient entre 9.900 euros HT pour un achat groupé à 13290 euros HT.

-**Maison de l'oénotourisme** : Un dossier officiel a été déposé à la Région pour l'obtention d'une subvention « Tourisme »

-**Délestage** : En vue des coupures de courant annoncées par l'état, la mairie a recensé 3 personnes dépendantes aux appareils médicaux.

-**Eclairage public** : L'extinction se fait désormais de minuit à 6h00. Les retours sont positifs sur les réseaux sociaux.

TRAVAUX EN COURS

- **Centre village** : Fin des phases 2 et 3. La pose d'un traitement imperméabilisant a été réalisée.

- **Ecoles** : Rendez-vous est pris le 24.01.2023 pour finaliser le projet d'étude de géothermie.

La commande des ventilo-convecteurs est en cours, leurs poses interviendront lors des prochaines vacances scolaires. La garderie sera alors déplacée à la salle des fêtes le temps des travaux.

-**Chemins** : 3 camions de goudrons ont été nécessaires pour boucher les nids de poules

-**STEP** : Rendez-vous le 19 janvier 2023 avec le cabinet EURYECE.

DIVERS

-**Association salle des fêtes** prévoit de remplacer le lave-verres actuel, vieux et HS

-**Les sources** : Il y a de l'eau ! Les trois fontaines fonctionnent

TOUR DE TABLE

Les sujets suivants ont été abordés :

-La réunion avec le syndicat des forêts. De l'avis des participants elle était très intéressante ! Cette réunion avait comme objectif de rappeler l'importance de tailler, débroussailler et nettoyer les forêts pour lutter contre les incendies. Il y a un schéma pour chaque particulier concerné de sa zone à nettoyer.

-La signalétique de l'arrêt a été installée de ce fait, le courrier de Madame Gazzano envoyé par mail pour signifier le mauvais traçage au sol de l'arrêt minute **n'est pas recevable**. Monsieur le maire précise que tout a été fait dans les règles de l'art et félicite ses équipes.

Un problème de stationnement a été également évoqué à la demande d'un administré qui se plaint du mauvais comportement des automobilistes qui se permettent de stationner devant son portail en toute impunité, lui empêchant de rentrer ou de sortir son véhicule de chez elle. Une Elue ayant stationné récemment devant leur portail pendant 2 heures en pleine journée. Monsieur le Maire rappelle que les élus ne sont pas au-dessus des règles.

Fin du Conseil municipal : 19h10

Secrétaire de séance



Jean-Pierre LARGUIER

Maire de Sablet

